



SOS  
ENFANTS  
POLITIQU

## APPRENDRE POUR LA VIE

### Politique d'éducation formelle

27 octobre 2008

Le présent document exprime la position de l'Organisation SOS Villages d'Enfants concernant l'éducation formelle et trace son cadre d'action. Il est mis en œuvre par les collaborateurs et les autres parties prenantes au sein de l'organisation et a un impact sur tous les aspects du travail de SOS Villages d'Enfants. Il a été conçu conformément aux racines, à la vision, à la mission et aux valeurs de SOS Villages d'Enfants (Qui nous sommes) et à la Convention Internationale relatives aux droits de l'enfant (CIDE). Il est le fruit d'un processus de développement consultatif où la participation et le feedback des associations nationales et le point de vue des enfants et des jeunes ont été pris en compte.



**SOS-KINDERDORF**  
International

# CE QUE NOUS SOUHAITONS OBTENIR : LA DÉCLARATION DE NOTRE POLITIQUE

L'accès à une  
éducation de  
qualité pour tous  
les enfants

SOS Villages d'Enfants croit fortement qu'un enseignement de qualité peut briser le cercle vicieux de la marginalisation, de la pauvreté, de la violence et de l'éclatement des familles car il aide l'enfant à développer les capacités nécessaires pour vivre dans la dignité et le respect et participer activement à la vie de la société. C'est pourquoi nous assurons l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants de notre Programme de Prise en Charge de type Familial dans le long terme, et de celui de Renforcement de la Famille, indépendamment du sexe, de l'origine ethnique, de la religion, des capacités, de la santé ou d'autres attributs. Pour y parvenir, nous plaidons pour une éducation primaire obligatoire et gratuite pour tous les enfants de notre groupe cible ainsi que pour le principe d'une éducation de qualité adaptée et inclusive. Avec nos partenaires et les autres parties prenantes, nous renforçons la capacité des jardins d'enfants et écoles publiques fréquentés par les enfants de nos programmes et améliorons continuellement la qualité des jardins d'enfants et écoles SOS Hermann Gmeiner.

## INTRODUCTION

### A. Contexte et portée

L'éducation est  
un droit  
fondamental

L'éducation est un droit. Les articles 28 et 29 de la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant (CIDE) ainsi que plusieurs autres articles le stipulent explicitement. L'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en fait également état. Ces dernières années, les gouvernements, les organisations de la société civile et les donateurs ont porté une attention considérable à l'éducation. C'est ce qui ressort de leurs engagements pris dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), de l'action de l'UNESCO pour une Education en vue d'un Développement Durable (EDD) et des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT). Généralement, on estime de 77 à 93 millions le nombre d'enfants qui n'ont pas accès à un système éducatif, dont un tiers est handicapé. Nombreux de ces enfants sont dépourvus de toute forme de prise en charge parentale.

Les deux premiers objectifs du Cadre d'Action de Dakar pour l'EPT se réfèrent directement aux besoins éducatifs de ces enfants désavantagés.

- « Développer et améliorer la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.
- Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme » (UNESCO, 2000)

Les enfants désavantagés sont souvent victimes de stigmatisation ou de discrimination quand ils fréquentent l'enseignement préscolaire ou scolaire, en particulier quand leur développement connaît un retard, souvent causé par la violence, la malnutrition ou la négligence. Les institutions préscolaires et scolaires ne sont souvent pas en mesure de fournir un environnement stimulant et qui apporte un soutien pour surmonter ces défis. Cela conduit à un fai-



ble taux de scolarisation, un arrêt de la scolarité, des redoublements et des difficultés scolaires chez les enfants désavantagés. Par conséquent, un grand nombre de jeunes dans de nombreuses régions du Monde sont mal préparés pour être compétitifs sur le marché du travail et mener une vie autonome dans la dignité et le respect.

## B. Groupe cible

Les cibles de toutes nos actions sont les enfants risquant de perdre la prise en charge parentale ou l'ayant déjà perdue. Dans le domaine de l'école formelle, les enfants des communautés dans lesquelles nous travaillons et dont les droits à l'éducation sont violés font également partie de notre groupe cible.

## C. Définitions /terminologie

### EDUCATION FORMELLE

L'éducation formelle est le processus d'apprentissage et d'enseignement structuré, systématique, contrôlé et évalué fourni par les institutions préscolaires et scolaires publiques et privées. Elle se base sur les programmes scolaires nationaux et comprend le développement de la petite enfance (jardin d'enfants et école maternelle,) l'éducation primaire et secondaire (collège et lycée), ainsi que l'éducation post secondaire incluant les formations professionnelles et universitaires. Dans de nombreux contextes, le niveau d'éducation formelle achevé et diplômant a une influence significative sur la situation professionnelle, personnelle et économique de l'individu ainsi que sur le développement social et économique de la société en général.

### APPRENDRE POUR LA VIE

Apprendre pour la vie a pour but le développement holistique du potentiel humain pour une vie digne et riche dans un contexte donné et à travers toutes les étapes du développement de l'enfant. Cela signifie que vivre et apprendre sont interdépendants et permettent aux enfants de développer leur capacité d'apprentissage. Cela accroît leur capacité à l'apprentissage tout au long de la vie, améliore leurs compétences et leurs opportunités d'embauche et constitue la base d'une vie autonome empreinte de dignité et de respect au sein de leurs familles et leurs communautés.

Vivre et  
apprendre ne  
font qu'un

# 3. LES PRINCIPES QUI GUIDENT L'ACTION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

## 1. Nous encourageons un enseignement centré sur l'enfant

L'enseignement centré sur l'enfant tel qu'il est encouragé et vécu par l'Organisation SOS Villages d'Enfants respecte l'individualité de l'enfant et le considère comme un être humain unique et imaginaire qui participe activement à son propre développement. Les politiques d'éducation, les programmes scolaires, les jardins d'enfants, les écoles, les enseignants et le personnel scolaire géré ou travaillant pour SOS Villages d'Enfants sous-tendent une vision centrée sur l'enfant et répondent de façon appropriée et dans l'intérêt supérieur de l'enfant aux besoins émotionnels, intellectuels, physiques, sociaux et spirituels.

## **2. Nous soutenons les parents dans leur rôle de premiers responsables et éducateurs de leurs enfants**

Les parents sont les personnes qui prennent en charge les enfants et les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. L'enseignement centré sur l'enfant nécessite la compréhension, la coopération et le soutien actifs des parents, en particulier dans les phases précoces de développement de l'enfant. Nous nous assurons que les parents et les personnes en charge des enfants s'engagent activement pour assumer la responsabilité de l'éducation formelle de leurs enfants et soient capables de réclamer leurs propres droits à l'éducation ainsi que les ceux de leurs enfants.

## **3. Nous investissons dans la qualité des enseignants**

Les enseignants et les directeurs d'écoles sont la clé d'un enseignement de qualité centré sur l'enfant. Les enseignants qui pratiquent un enseignement centré sur l'enfant sont capables de mettre en oeuvre et de créer des techniques d'apprentissage adéquates. Ils respectent leurs élèves et les parents d'élèves et établissent avec eux des relations positives et encourageantes. SOS Villages d'Enfants encourage les enseignants à élargir leurs compétences professionnelles dans l'approche éducative centrée sur l'enfant.

## **4. Nous encourageons l'efficacité et l'amélioration des jardins d'enfants et des écoles**

Les jardins d'enfants et les écoles fréquentés par les enfants du Programme de Prise en Charge de type Familial dans le long terme et du Programme de Renforcement de la Famille sont des espaces d'apprentissage positif et de protection de l'enfant. Ils sont mis en place ou adaptés en tenant compte de ces préoccupations, disposent de ressources suffisantes, intègrent les besoins des enfants handicapés, sont ouvertes à tous sans exclusive et sont sécurisés. Leurs directeurs de ces institutions créent un climat motivant et encourageant qui rend possible le développement de tous les enfants, de tous les enseignants et des autres personnels. Nous soutenons les directeurs d'écoles et de jardins d'enfants dans leurs efforts d'améliorer l'approche centrée sur l'enfant et l'efficacité de leurs institutions.

## **5. Nous travaillons avec des partenaires pour garantir la continuité**

Les gouvernements sont les premiers responsables de l'éducation. SOS Villages d'Enfants travaille en partenariat avec eux, ainsi qu'avec les communautés locales, les donateurs, la société civile, les Nations-Unies et autres organisations internationales oeuvrant dans le domaine de l'éducation, d'autres écoles et jardins d'enfants pour assurer la continuité, l'efficacité et la qualité des programmes éducatifs. Nous tentons de relever ensemble les défis auxquels les enfants et leurs familles font face lorsqu'ils revendiquent leur droit à une éducation de qualité.

## **6. Nos efforts renforcent la justice sociale**

SOS Villages d'Enfants investit ses ressources dans l'éducation formelle en centrant son action sur la continuité et en améliorant les droits et les compétences des enfants désavantagés. Nous dotons les enfants et les familles des moyens nécessaires pour qu'ils revendiquent leurs droits éducatifs; nous renforçons la capacité des communautés et des obligataires et plaidons pour le droit à une éducation gratuite, de qualité, inclusive et adéquate. Les jardins

d'enfants et les écoles gérés ou assistés par SOS Villages d'Enfants respectent les principes des droits de l'homme, renforcent les capacités civiques et la citoyenneté active et contribuent à la prise de conscience de la dimension écologique pour un développement durable.

## 4. IMPLICATIONS

### POUR L'ACTION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

#### 1. Nous encourageons un enseignement centré sur l'enfant

Une éducation de qualité est centrée sur l'enfant. L'enfant est respecté dans son individualité et considéré comme acteur de son apprentissage et de son processus de développement. Les enseignants qui mettent en œuvre un enseignement centré sur l'enfant sont capables de créer des relations de soutien qui permettent à l'enfant de développer la résilience, l'estime de soi, la curiosité et la motivation pour apprendre.

Les écoles et les jardins d'enfants qui pratiquent l'éducation centrée sur l'enfant :

- encouragent les enfants de façon active à définir leurs objectifs scolaires, leurs choix et portfolios.
- les encouragent à identifier ce qui les inspire, les motive et les stimule dans leur apprentissage et la façon dont ils peuvent apprendre mieux,
- les écoutent et prennent en compte leurs points de vue et leur conception de ce qui est important pour eux ainsi que leur processus de développement individuel.
- donnent aux enfants la capacité de participer activement à la création de leur environnement d'apprentissage avec leurs familles, les enseignants et leurs communautés,
- les consultent sur des sujets ayant pour objectif de rendre les jardins d'enfants et les écoles sécurisants, adaptés aux enfants et sensibles aux besoins divers de chaque enfant individuellement mais aussi en ce qui concerne les sexes, l'ethnie, la religion, les capacités, la santé ou les besoins particuliers,
- protègent les enfants de toute forme de violence et d'abus,
- respectent les minorités afin que les enfants puissent apprendre à lire et à écrire dans leur langue maternelle /locale,
- soutiennent les processus et structures nécessaires pour garantir une participation durable et active des enfants dans les domaines tels que la représentation dans la gestion de l'école et/ou les comités de parents d'élèves.
- assurent que les enfants peuvent développer les connaissances, les capacités, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires requises pour exploiter leur potentiel,
- permettent aux enfants de revendiquer leurs droits.

SOS Villages d'Enfants

- assure l'accès à un enseignement de qualité centré sur l'enfant dans les jardins d'enfants et les écoles pour tous les enfants dans notre Programme de Prise en charge de Type Familial dans le long terme et dans celui de Renforcement de la Famille, indépendamment de leur sexe, l'origine ethnique, croyances religieuses, capacités, santé ou autres attributs.
- prend position contre toute forme de discrimination ou pratique éducative violente dans les jardins d'enfants et les écoles,

Un enseignement  
de qualité est  
centré sur l'enfant



- sensibilise à l'éducation centrée sur l'enfant et promeut activement son efficacité,
- plaide pour une éducation centrée sur l'enfant.

## 2. Nous soutenons les parents dans leur rôle de premiers responsables et éducateurs de leurs enfants

Les parents sont responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils sont des partenaires importants pour les enseignants dans le processus de développement et la scolarisation de leurs enfants, en particulier dans la petite enfance.

Les écoles et les jardins d'enfants qui pratiquent l'enseignement centré sur l'enfant :

- ont une approche d'excellence précoce qui respecte les parents en tant que « premiers éducateurs » de leurs enfants,
- donnent aux parents / aux personnes qui s'occupent des enfants l'opportunité d'accroître leurs compétences parentales et de développer les capacités pédagogiques nécessaires pour soutenir de manière favorable l'évolution des jeunes enfants et guider leur développement éducatif.
- encouragent les parents à rester en contact avec les enseignants pour assurer la prise en compte des besoins individuels d'apprentissage,
- encouragent les parents à participer de façon active aux comités de parents d'élèves, à faire parties des conseils scolaires ou à contribuer en faisant profiter l'école ou le jardin d'enfants de leurs compétences.

SOS Villages d'Enfants :

- aide les parents à comprendre la valeur d'une éducation centrée sur l'enfant,
- leur donne les moyens de réclamer les droits de leurs enfants à une éducation de qualité,
- encourage et soutient les parents à assurer que leurs enfants soient en mesure de fréquenter l'école aussi longtemps que possible et conformément à leurs capacités et leurs intérêts,
- soutient les parents par des informations sur l'éducation formelle, l'accès aux programmes adéquats, du soutien scolaire et/ou des bourses d'études,
- encourage les enfants et/ou les parents à exprimer leurs préoccupations et à organiser des actions pour contrer toute forme de discrimination ou violence dans les écoles publiques fréquentées par les enfants.

## 3. Nous investissons dans la qualité des enseignants

Des enseignants et des directeurs des institutions préscolaires et scolaires sont la clé d'une éducation centrée sur l'enfant réussie et de qualité. Ils respectent leurs élèves et les considèrent comme des êtres humains capables et ingénieux. Ils appliquent des méthodes innovatrices qui encouragent l'autonomie et explorent des moyens pédagogiques et didactiques significatifs pour les enfants et intéressants pour eux. Ils ont recours à diverses formes d'instruction pour permettre aux élèves de réussir conformément à leurs compétences et leur potentiel.

Les enseignants qui pratiquent l'enseignement centré sur l'enfant

- développent des situations d'apprentissage personnalisées et individuelles et des portfolios pour chaque enfant

Les parents sont des partenaires importants

- évaluent les progrès individuels faits par l'enfant au cours du processus d'apprentissage,
- adaptent les programmes aux besoins individuels de chaque enfant,
- respectent et soutiennent différentes démarches pédagogiques.

#### SOS Villages d'Enfants

- investit temps et ressources dans le recrutement, la formation en cours d'emploi et le développement professionnel des enseignants et se soucie également de satisfaire à leurs droits et leur bien-être,
- investit dans le renforcement des capacités des enseignants, des directeurs des institutions préscolaires et scolaires et d'autres membres du personnel pédagogique,
- plaide pour l'éducation des enseignants et un développement de programmes scolaires qui soutient et améliore l'éducation centrée sur l'enfant.

## 4. Nous encourageons l'efficacité et l'amélioration des jardins d'enfants et des écoles

Des jardins d'enfants et des écoles efficaces sont des lieux pour le développement holistique des enfants et des enseignants. Ils développent et mettent en œuvre des systèmes de gestion de la qualité, des indicateurs de succès et de suivi-évaluation de leur travail. Ils travaillent avec d'autres partenaires professionnels et prennent en compte l'environnement local.

Les écoles et les jardins d'enfants qui pratiquent l'enseignement centré sur l'enfant

- renforcent les capacités académiques, professionnelles et les compétences de vie,
- encouragent la responsabilité et l'intégrité,
- se concentrent sur le raisonnement, la pensée critique et la recherche de solutions,
- accroissent le « peer learning » (apprentissage par les pairs) pour établir le respect de la diversité,
- permettent aux enfants de développer des compétences sociales pour établir des relations positives,
- accroissent les chances d'être embauché et inspirent l'esprit d'entreprise
- encouragent les comportements civiques et aident les enfants à devenir compétent, confiant et attentif,
- se concentrent sur le leadership pour l'apprentissage, une culture et un climat académique, l'apprentissage et l'enseignement, la performance des enseignants et des élèves,
- créent des relations de soutien au sein de l'école et au sein de la communauté,
- encouragent la participation des enfants et des familles

#### SOS Villages d'Enfants

- assure que tous les enfants au sein du Programme de Prise en Charge de type Familial dans le long terme et de celui de Renforcement de la Famille aient accès aux jardins d'enfants et aux écoles offrant une éducation de qualité, adéquate et centrée sur l'enfant,
- travaille étroitement avec les écoles et les jardins d'enfants fréquentés par les enfants de ces programmes et renforce les compétences des écoles et des jardins d'enfants pour une éducation centrée sur l'enfant,
- établit un réseau entre les écoles et les jardins d'enfants SOS Hermann Gmeiner et les établissements d'enseignement publics,
- soutient les directeurs de jardins d'enfants et des écoles dans leurs efforts d'améliorer l'efficacité des jardins d'enfants et des écoles.

## 5. Nous travaillons avec des partenaires pour rendre nos actions durables

L'éducation est la responsabilité à la fois des familles et des Etats en tant qu'obligataires majeurs. Nous tissons des alliances et des partenariats au niveau local, national et international avec d'autres acteurs crédibles pour renforcer le rôle des obligataires à travers les actions suivantes :

- Le plaidoyer pour des politiques, des planifications et des allocations budgétaires adaptées, afin de fournir une éducation adéquate, facilement accessible, gratuite et inclusive pour tous les enfants de notre groupe cible,
- Le renforcement des compétences des obligataires, des enseignants et des directeurs, des institutions préscolaires et scolaires, des autorités scolaires et des parents,
  - en encourageant la coopération entre les parties prenantes, les écoles et les jardins d'enfants,
  - à travers la formation, le « peer learning » (enseignement dispensé par des pairs), le partage des connaissances, le développement professionnel,
  - à travers des investissements en infrastructures et en matériel,
  - à travers la facilitation de l'efficacité scolaire et des processus d'amélioration,
- La promotion et la conception d'un enseignement centré sur l'enfant à travers les écoles et les jardins d'enfants SOS Hermann Gmeiner.

En ce qui concerne les écoles et les jardins d'enfants, SOS Villages d'Enfants

- ne planifie de nouveaux jardins d'enfants et de nouvelles écoles que si une étude préalable de faisabilité a montré l'absolue nécessité de créer de nouveaux programmes et si les actions de renforcement des capacités communautaires se sont avérées inadaptees ou impossibles,
- maintient ou construit une école ou un jardin d'enfants seulement si un contrat entre les obligataires, les parties prenantes et l'Organisation définit clairement les engagements à court et à moyen termes, les contributions financières et en nature et les responsabilités des communautés, autorités scolaires et gouvernements locaux,
- construit des jardins d'enfants et des écoles uniquement si les responsables politiques n'assument pas leurs responsabilités,
- approuve l'établissement de nouveaux jardins d'enfants et d'écoles SOS Hermann Gmeiner uniquement s'ils s'adressent au groupe cible de nos programmes,
- développe une stratégie d'alignement pour les jardins d'enfants et les écoles SOS Hermann Gmeiner déjà établis, basée sur les résultats d'une étude de faisabilité et d'une autoévaluation pour chaque jardin d'enfants et/ou école.

## 6. Justice sociale

SOS Villages d'Enfants investit des ressources dans l'éducation formelle pour permettre une éducation gratuite, de qualité et inclusive qui permet aux enfants de notre groupe cible de faire valoir leurs droits et de développer leur potentiel.

C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants, avec ses partenaires à tous les niveaux

- assure l'accès libre à l'éducation à tous les enfants faisant partie de son Programme de Prise en Charge de type Familial dans le long terme et de celui de Renforcement de la Famille plaide pour une éducation primaire gratuite pour tous les enfants du groupe cible,
- plaide pour une éducation dès la petite enfance, une éducation secondaire et une formation professionnelle accessibles à tous les enfants de notre groupe cible,
- encourage un enseignement centré sur l'enfant,
- encourage l'égalité des sexes, l'égalité de l'accès pour tous, l'intégration sociale et la non-discrimination,
- encourage la sensibilisation à l'environnement pour un développement durable,
- prend position contre toute forme de discrimination ou pratiques éducatives abusives, comme le recours au châtiment corporel ou livres discriminatoires,
- encourage et soutient le développement et la mise en place de méthodes didactiques et de programmes scolaires basés sur les droits de l'homme qui permettent aux enfants de développer leur citoyenneté, de participer activement et de comprendre et exercer leurs droits,
- renforce les capacités des familles, des communautés et des autres responsables pour évaluer les besoins éducatifs et la violation des droits éducatifs,
- renforce les capacités des responsables et parties prenantes pour créer des programmes éducatifs sensibles à l'approche d'une éducation centrée sur l'enfant.

## BIBLIOGRAPHIE

- Birdsall, N.; Levine, R.; Ibrahim, A (2005) Toward universal primary education: investments, incentives and institutions. United Development programme task force on education and gender equality. London: Earthscan.
- Books, S. (2008) Training Principals in Pretoria. In: Educational Leadership. Poverty and Learning. Volume 65, No 7, April 2008, pp.70-73.
- Colclough, Ch.; Al-Samarrai, S.; Rose, P.; Tembon, M. (2003) Achieving Schooling for All in Africa. Costs, Commitment and Gender. Aldershot: Ashgate.
- Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (2005) General comment No. 7 on Implementing Children's Rights in Early Childhood, CRC/CGC/7 1 November 2005, para 29.
- Dupuy, K. (2008) Education for Peace. Building Peace and Transforming Armed Conflict through Education Systems. International Peace Research Institute, Oslo (PRIO) for Save the Children Norway.
- Friboulet, J.-J.; Niaméago, A.; Liechti, V.; Dalbera, C.; Meyer-Bisch, P. (2006) Measuring the Right to Education. Fribourg/Ouagadougou/Hamburg: UNESCO, APENEF
- Naker, D. (2007) What is a Good School? Imagining beyond the limits of today to create a better tomorrow. Kampala: Raising Voices
- Nations Unies (2007a) Le rapport des objectifs du millénaire pour le développement.
- Nations Unies (2007b) Le rapport mondial sur la jeunesse. Le passage des jeunes à l'âge adulte: progrès et défis. Division des politiques sociales et du développement Département des affaires économiques et sociales.
- OECD (2008) Forum mondial sur l'éducation: Améliorer l'efficacité des systèmes d'éducation. Du 3 au 5 mars, 2008, Saint Domingue.
- Payne, R. (2008) Nine Powerful Practices. Nine strategies help raise the achievement of students living in poverty. In: Educational Leadership. Poverty and Learning. Volume 65, No 7, April 2008, pp.48-52.
- Save the Children (2007) Last in Line, Last in school. How donors are failing children in conflict affected fragile states. London: International Save the Children Alliance.
- Save the Children (2008) Last in Line, Last in school. How donors can support education for children affected by conflict and emergencies. London: International Save the Children Alliance, Rewrite the Future.
- The Independent Evaluation Group (2006) From Schooling Access to Learning Outcomes: An Unfinished Agenda. An Evaluation of World Bank Support to Primary Education. Washington: La banque mondiale.
- Tomaševski, K. (2006a) The State of the Right to Education Worldwide. Free or Fee: 2006 Global Report. Copenhagen.
- Tomaševski, K. (2006b) Human Rights Obligations in Education. The 4 A Scheme. Nijmegen: Wolf Legal Publishers.
- UNESCO (2000) Le cadre de Dakar. Education pour tous: réunion sur nos engagements collectifs. UNESCO: Paris
- UNESCO (2004) Rapport mondial du suivi sur l'EPT 2005. Education pour tous: l'exigence de qualité.
- UNESCO (2005) Enseignement primaire pour tous les enfants.
- UNESCO (2006a) Education counts. Benchmarking Progress in 19 WEI Countries. World Education Indicators 2006.
- UNESCO (2006b) Rapport mondial du suivi sur l'EPT 2007. Un bon départ: protection et éducation de la petite enfance.
- UNESCO (2007) Rapport mondial du suivi sur l'EPT 2008. L'éducation pour tous en 2015. Un objectif accessible?
- UNICEF (2007a) Progrès pour les enfants. Un monde digne des enfants. Bilan statistique numéro 6, décembre 2007.
- UNICEF (2007b) La situation des enfants dans le monde. Sommaire.
- World Vision UK (2007) Education's missing millions. Including disabled children in education through EFA FTI processes and national sector plans.

